

Procès-Verbal de  
l'Assemblée Générale 2010

**Centre de Ligue Paris Est - Les Lilas**  
**le 15 janvier 2011**

# SOMMAIRE

Introduction .....	p 2
Accueil du Président.....	p 5
Rapport moral et sportif de la Secrétaire Générale .....	p 6
Médailles fédérales 2010.....	p 13
Rapport du Trésorier Général – Analyse des comptes 2010.....	p 14
Bilan .....	p 19
Projet de budget 2011.....	p 22
Récompenses 2010.....	p 23
Message du Président - Inauguration officielle .....	p 25
Bilan pédagogique et sportif du CTR.....	p 28

## Introduction

---

Le samedi 15 janvier 2011 s'est tenue, au Centre de Ligue de l'Est parisien des Lilas, l'Assemblée Générale ordinaire 2010 de la Ligue de Paris de Tennis.

Le quorum étant atteint (538 voix recueillies pour un quorum de 270 voix), le Président Hughes CAVALLIN ouvre la séance à 9h15 et souhaite la bienvenue aux participants.

Après avoir remercié de leur présence les personnalités qui interviendront au cours de la réunion, Hughes CAVALLIN salue Jean-Pierre LUCOTTE, Président d'Honneur de la Ligue de Paris.

Une minute de silence est observée en mémoire de Jacqueline SOULE et d'Eric HUET.

Le Président déclare ensuite ouverte l'Assemblée Générale ordinaire.

► Approbation du procès-verbal de l'Assemblée Générale du 09 janvier 2010.  
Le procès-verbal est approuvé à l'unanimité.

► Message du Président de la Ligue (cf. page 5) – accueil et présentations des 4 dossiers en lice pour le futur Roland Garros

► Rapport moral et sportif de la Secrétaire Générale (cf. page 6)

► Remise des médailles

Le Président Hughes CAVALLIN remet les médailles fédérales 2010 (cf. page 13)

► Rapport financier du Trésorier Général (cf. page 14)

Le Trésorier Général Jean-Luc BARRIERE commente les comptes de la ligue.

► Compte rendu du Commissaire aux comptes

Serge GAUTIER (Continental d'Audit), Commissaire aux comptes, certifie que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers, sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'Association à la fin de cet exercice.

► Approbation des comptes

L'Assemblée Générale approuve les comptes de l'exercice 2010 à l'unanimité.

► Projet de budget 2011

Le Trésorier Général présente le projet de budget 2011 qui est approuvé à l'unanimité.

► Remise des trophées aux champions de France (cf. page 23)

► Inauguration officielle du Centre de Ligue Paris Est des Lilas par le Président (cf. page 25)

## ► Interventions des personnalités

### **Frédérique CALANDRA – Maire du 20<sup>e</sup> arrondissement de Paris**

Frédérique CALANDRA se trouve très honorée et très heureuse de participer à l'inauguration du Stade des Lilas. En effet, le 20<sup>ème</sup> arrondissement a souvent été délaissé sur le plan des équipements sportifs par le passé et ce stade fait preuve de beaucoup d'audace, d'innovation et d'imagination. Frédérique CALANDRA se réjouit des retours des riverains qui sont tous positifs. Ce centre doit constituer un maillon essentiel pour poursuivre l'excellence du tennis parisien. Par ailleurs, le Maire du 20<sup>ème</sup> arrondissement insiste sur l'importance de couvrir les terrains de tennis à Paris : toutes les opportunités sont regardées de près afin de favoriser la pratique du tennis en hiver.

Enfin, Frédérique CALANDRA souhaite que de nouveaux talents puissent éclore grâce à ce stade, notamment chez les filles, et souhaite également le développement du tennis en fauteuil.

### **Jean VUILLERMOZ, Maire-adjoint, chargé des sports à la Mairie de Paris**

Jean VUILLERMOZ commence par féliciter les champions parisiens et remercie la Ligue de Paris et Hughes CAVALLIN pour cette inauguration et le travail commun avec la Ville. Ce centre fait honneur au sport parisien et apporte la preuve que les investissements pour les équipements sportifs de proximité sont de plus en plus importants à Paris. Le Maire-adjoint insiste également sur la couverture des terrains: cela constitue une part importante des investissements de la Ville. Il précise toutefois qu'il s'agit souvent de problèmes de réalisation plus que de budget.

Jean VUILLERMOZ revient sur le nouveau Roland Garros en conclusion et estime que ce site unique et prestigieux doit vraiment rester à Paris.

### **Anne HIDALGO - 1<sup>ère</sup> adjointe au Maire de Paris, chargée de l'urbanisme et de l'architecture**

Anne HIDALGO revient sur le nouveau stade des Lilas dans un premier temps : ce stade fera date pour le tennis grâce aux convergences de vues entre la Ligue, la Ville et les architectes. L'objectif de rééquilibrer l'ouest et l'est parisien est rempli, de surcroît avec un équipement magnifique.

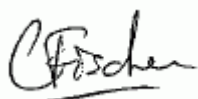
Ensuite, l'adjointe au Maire de Paris fait le point sur le nouveau Roland Garros en étant convaincue que ce tournoi doit rester parisien en raison de son histoire. Il s'agit du dossier le plus avancé aujourd'hui, sur tous les plans ; les élus parisiens, dans leur écrasante majorité, souhaitent que Roland Garros reste à Paris.

## ► Compte rendu du Conseiller Technique Régional (cf. page 28)

► Election des délégués et suppléants de la Ligue à l'Assemblée Générale de la FFT  
L'Assemblée Générale approuve la proposition du Comité Directeur de la Ligue :

- le Président Hughes CAVALLIN, Cécile FISCHER et Jean-Luc BARRIERE seront les délégués de la Ligue à l'Assemblée Générale de la FFT.

- Jean-Pierre RAVIOT, Franck PEYRE et Luc ALEXANDRE seront les suppléants.



La Secrétaire Générale

Cécile FISCHER



Le Président

Hughes CAVALLIN

## Accueil

---

Mesdames et Messieurs les Président, Chers Délégués,

Je suis ravi de vous accueillir ce matin au Centre de Ligue Paris Est Les Lilas pour notre Assemblée Générale annuelle.

Le timing de notre matinée est un peu serré puisqu'à 11h30 se déroulera l'inauguration officielle de ce site. C'est la raison pour laquelle nous avons organisé notre Assemblée Générale ici, afin que tous ceux qui ne connaissent pas ce nouvel équipement puissent constater de sa qualité.

Vous êtes ici chez vous.

Tout d'abord, je vous renouvelle tous mes vœux pour cette nouvelle année, vœux de bonheur personnel pour vous et vos proches, vœux de développement et de prospérité pour vos clubs.

Un certain nombre de personnalités vont nous rejoindre tout au long de cette matinée :

- Anne HIDALGO
- Jean VUILLERMOZ
- Frédérique CALANDRA
- Fabienne BOURDAIS
- Laurence LEFEVRE
- Maguy NESTORET
- Catherine NEUFCOURT
- Dominique ESTIENNE
- Francis TISSOT
- Serge MERCIER

Et bien sûr Jean-Pierre LUCOTTE, dont la présence parmi nous aujourd'hui est encore plus justifiée que d'habitude.

Chaque année apporte son lot également de tristesse, et je dois dire que notre ligue a perdu cette année 2 dirigeants importants.

D'abord une dirigeante Jacqueline SOULE qui était également l'épouse de notre ami Jacques SOULE. Jacqueline a beaucoup œuvré, en particulier aux commissions des épreuves par équipes et d'arbitrage. Et puis nous avons perdu un autre dirigeant, bien plus qu'un dirigeant d'ailleurs. Un ami, un joueur que j'ai eu la chance de jouer plusieurs fois, depuis des rencontres universitaires, jusqu'à de récentes rencontres interclubs, Eric HUET.

Je vous demande de bien vouloir observer une minute de silence en leur mémoire.

Mesdames et Messieurs les délégués,

Afin de dresser le bilan le plus exhaustif possible de cette année 2010 riche en événements, ce rapport moral et sportif va s'articuler autour de deux principaux axes : les formations et les aides de la Ligue à destination de ses clubs et de ses licenciés dans un premier temps, le sportif et les animations dans un second temps.

Toutefois, avant de rentrer dans le vif du sujet, un mot sur notre site internet et sur nos centres de ligue. L'an dernier à la même époque, nous vous présentions notre nouveau site web, moderne, attractif et fonctionnel, basé sur un annuaire des clubs dynamique. Grâce à l'équipe administrative, ce site a bien entendu évolué et a été constamment mis à jour... citons par exemple le film des vœux de notre Président fin décembre, ou encore, mis en ligne cette semaine, un historique de notre ligue concocté par notre historien de service Jean-Loup COIGNARD. Vous, les clubs, avez reçu il y a quelques semaines un courrier vous proposant de mettre à jour votre fiche-club présente sur l'annuaire des clubs de la Ligue en ligne. De nombreux clubs nous ont déjà répondu : c'est important, merci de nous transmettre vos mises à jour afin que le site de la Ligue présente des données les plus correctes possibles.

Enfin, n'oubliez pas que le site donne accès à l'ensemble des résultats sportifs, aux dates de formation, aux informations sur les aides dédiées aux clubs, aux fiches d'inscription pour les différents championnats, etc.

Concernant les centres de Ligue, Hughes CAVALLIN vous parlera plus longuement de ce magnifique centre de l'Est parisien lors de son inauguration... je ne m'étends donc pas sur le sujet. À l'Ouest, les investissements liés aux terrains de Flandrin et de Pereire sont terminés et réglés. L'heure est à la réfection de l'éclairage extérieur des courts du site Pereire. Concernant le Tir aux Pigeons, n'ayant aucun élément nouveau à vous apporter, je m'abstiendrai de tout commentaire.

Enfin, la concession de Jean Bouin, d'une durée de 20 ans, appartient désormais à la FFT. La Ligue de Paris est partie prenante de ce dossier, des terrains couverts étant mis à sa disposition pour l'organisation des entraînements du Pôle Espoirs.

### *Formations et aides*

Une fois n'est pas coutume, faisons le point sur l'ensemble des formations dispensées par la Ligue de Paris cette année, ainsi que sur les aides proposées aux clubs, souvent méconnues.

Sachez tout d'abord que l'ACFT, c'est-à-dire l'Association de Coordination Francilienne de Tennis, à laquelle appartient la Ligue de Paris et dont le Président est Hughes CAVALLIN, a été reconnue par la Fédération Française de Tennis comme centre régional de formation continue. Ainsi, les DE et DES (ex BE et BE2) pourront désormais être formés via l'ACFT.

La Ligue a formé l'an passé pas moins de 14 DE (diplômés d'Etat) et 73 CQP-AMT (Certificat de Qualification Professionnelle – Assistants Moniteurs de Tennis) auxquels il convient d'ajouter les nombreux professeurs des écoles initiés par Eric LAJUGIE dans le cadre du tennis à l'école : ce sont des formations fondamentales pour la Ligue de Paris.

Côté dirigeants, la Ligue de Paris attache une grande importance à leur formation, comme en témoigne notamment la formation des jeunes dirigeants. Cette formation orchestrée par Gérard LUCAS réunit cette année pas moins de 14 participants. A l'avenir, cette formation deviendra d'ailleurs la formation des dirigeants et non plus des seuls jeunes dirigeants, ceci afin de répondre à vos attentes exprimées lors de notre dernier Congrès des Dirigeants en Octobre 2010. Nous aurons l'occasion d'en reparler lors de l'intervention de Fabien MEURIS concernant les suites de ce Congrès.

L'activité principale de la Ligue en matière de formation demeure celle consacrée à l'arbitrage et au juge-arbitrage. Hormis les formations classiques que vous connaissez tous, un module de juge-arbitre de rencontres par équipes sera reconduit en 2011 dans le cursus de formation des initiateurs afin de relancer le juge-arbitrage dans les clubs. Les initiateurs devront juge-arbitrer une rencontre un samedi ou un dimanche afin que le diplôme leur soit validé.

Les formations sont très nombreuses et demandent énormément de temps aux membres de la commission. Ce besoin de formation devrait encore s'accroître dans les années à venir car la Commission Fédérale d'Arbitrage manifeste la volonté de faire arbitrer toutes les parties des interclubs de division nationale 1B féminine et masculine par des arbitres ayant au moins la qualification A2. Les autres divisions seront arbitrées par des officiels de niveau A1 ou plus.

Afin de sensibiliser les jeunes à l'arbitrage et peut être de susciter de nouvelles vocations, il a été proposé que les 11/12 ans, participant aux championnats de Paris individuels, assurent l'arbitrage d'une partie avant de disputer leurs matches.

Les modalités d'application seront déterminées ultérieurement. En cas de réussite, cette expérience sera étendue à d'autres catégories de jeunes les saisons suivantes.

Pour conclure sur l'arbitrage, la commission et son Président Nicolas LAMBERT insistent auprès des dirigeants de clubs pour qu'ils envoient tous leurs juges-arbitres aux formations de l'AEI, l'Application des Épreuves Individuelles. En effet, depuis le 01 octobre 2010, les homologations des tournois ne sont accordées que si les juges-arbitres s'engagent à utiliser ce logiciel fédéral... autrement dit, vous l'aurez compris : l'AEI est désormais obligatoire. Pour rappel, l'utilisation de ce logiciel fédéral permet la multiplication des classements intermédiaires au cours de la saison; en outre, la suppression de la licence papier milite également pour son utilisation.

L'autre application fédérale en vogue ces derniers mois, et dont vous avez sans doute déjà entendu parler, est l'application ADOC, c'est-à-dire l'Aide au Développement et à l'Organisation des Clubs. Cet outil gratuit permet aux clubs de gérer leurs membres, leurs différentes formules d'accès, leurs réservations en ligne

ou encore la constitution de leurs groupes d'enseignement. Quelques clubs ont été formés à la Ligue depuis septembre 2010. Cela prend du temps mais les retours sont positifs. N'hésitez pas à nous contacter pour en savoir plus à ce sujet ; nous vous présenterons l'application dans les meilleurs délais et vous formerons ensuite si vous le souhaitez.

Sur le plan médical enfin, la commission de la Ligue et son Président Serge DJAMA, souhaitent également faire un effort de formation envers les clubs parisiens dépositaires d'une école de compétition. Le suivi médical existe pour les jeunes entraînés de ligue. Jacques FROMONT, le Président de la commission des jeunes, souligne justement le sérieux de ce suivi médical pour les entraînés de ligue et l'excellente collaboration avec les parents et entraîneurs, gages de qualité pour la santé et la réussite des jeunes. Les problèmes physiques sont moindres grâce à cette collaboration et aux trois visites annuelles.

Mais ce suivi médical n'existe pas pour les jeunes filles et jeunes garçons entraînés dans les clubs au sein des écoles de compétition. Les volumes et fréquences d'entraînement sont pourtant équivalents à ceux des entraînés de ligue, voire plus importants... c'est pourquoi la commission va prochainement mettre en place une campagne de sensibilisation sur ce thème.

En résumé, vous trouverez dans le dossier de l'Assemblée Générale, page 12, les chiffres précis des formations données par la Ligue en 2010. De manière générale, vous pouvez contacter les équipes administrative et technique de la Ligue pour toute question concernant les formations et les aides existantes à la Ligue et qui vous sont destinées.

La majeure partie des aides proposées est rappelée chaque année lors de notre Assemblée Générale mais les clubs ne sollicitent pas suffisamment la Ligue pour en obtenir.

Nous en citerons quatre aujourd'hui :

1. **La subvention du CNDS** tout d'abord : Marie-Annick PAVIOT se tient à votre disposition afin de vous conseiller dans la préparation d'un dossier de demande de subventions qui peut être de plusieurs ordres :
  - la part dite traditionnelle du CNDS : la rédaction d'un projet sportif, éducatif, social et économique conformément aux orientations et priorités régionales;
  - Les subventions d'équipements sportifs;
  - L'accompagnement éducatif (modules d'enseignement dans les écoles en ZUP);
  - Le plan sport emploi (CDI aidé).

En 2010, pour le tennis parisien, seulement 27 demandes de « projets de développement de club » ont été transmises. Le montant total des subventions attribuées pour ces 27 clubs s'élève à 89.400 euros, soit 13,5% des subventions attribuées à toutes les disciplines sportives olympiques parisiennes. Par conséquent, si nous faisons parvenir moins de demandes de subventions pour le tennis, les sommes allouées iront à un autre sport.

Les dossiers sont à préparer dès le début d'année sportive, car dès le mois de janvier les clubs vont recevoir l'avis de lancement de la campagne 2011 et ils devront déposer leurs demandes par téléprocédure avant la mi-mars.

2. **La subvention informatique** ensuite : chaque club a droit chaque année à une subvention pour tout achat de matériel informatique. Le remboursement se fait à hauteur de 50% des frais engagés, plafonné à 762 euros.
3. **Les modules Clubs Formateurs**, dont la liste sera bientôt soumise à l'approbation du Bureau et du Comité directeur. Je rappelle que la FFT accorde 12 modules de 500 euros à la Ligue de Paris. Mais notre Bureau, sur proposition du Président Hughes CAVALLIN, a décidé d'abonder cette dotation de 20 modules supplémentaires.
4. **Les projets-clubs** enfin : comme pour l'année 2009, le trésorier répètera tout à l'heure que le budget prévu à cet effet n'a malheureusement pas été utilisé en totalité. Constituez un projet-club et la Ligue vous aidera à le mettre en place, fonctionnellement et financièrement.

Sur le plan sportif, la Ligue de Paris aide chaque année financièrement les deux meilleurs joueurs parisiens de tennis en fauteuil afin de leur permettre d'obtenir les meilleurs résultats sportifs possibles, dans l'optique des Jeux Olympiques de Londres en 2012. Cela a semble-t-il fonctionné avec Stéphane HOUDET qui a conquis le titre de champion du monde de double en 2010.

### *Sportif et animations*

Les autres parisiens champions du monde cette année sont au nombre de 4 :

- le premier l'est même doublement : Franck FEVRIER, champion du monde en individuel et par équipes 45 ans ;
- Christophe DELAFOND, champion du monde par équipes 45 ans ;
- Nicolas FOURCADE, et Jacques-Olivier MOERS, champions du monde par équipes 40 ans.

Un ton en-dessous, saluons l'équipe des 60 ans dames du Lagardère Paris Racing, championne d'Europe par équipes.

Après le Monde et l'Europe, les championnats de France : les parisiens ont remporté 5 titres de champions de France par équipes et 8 titres de champions de France individuels (3 en simple et 5 en double).

La plus grande satisfaction provient sans aucun doute du doublé exceptionnel des filles et des garçons 11 ans à Blois, qui récompense le travail de grande qualité de l'équipe technique. 22 garçons et 6 filles sont entraînés tout au long de l'année au sein du Pôle Espoirs de la Ligue mais la volonté est nettement de toucher un plus grand nombre de clubs. Malgré la suspension par la FFT des aides aux clubs Filière Elite, la Ligue de Paris continue à assumer sa part à destination des clubs : elle propose de doubler le nombre de modules alloué par la FFT. Le nouveau « Programme Clubs Formateurs » vise à accentuer encore la dynamique du travail sportif dans les clubs pour les jeunes de 5 à 12 ans.

Une des fiertés de l'équipe technique est justement d'avoir fait jouer environ 300 équipes et plus de 850 jeunes lors des Championnats Interclubs. Signalons également les 16/18 ans qui s'investissent totalement : leurs efforts énormes ont été bien récompensés aux Championnats de France par 2 places de 1/2 finaliste et 2 places de 1/4 finaliste.

Pour les plus jeunes, l'effort fait sur la détection et la formation des 5 à 9 ans durant cette saison sportive a commencé à porter ses fruits, nous voyons déjà plus de jeunes filles dans les rassemblements. Néanmoins, notre CTR Patrick FAVIERE souligne un problème rencontré lors des détectations : les rassemblements de mini-tennis regroupent trop peu de clubs. Seuls 11 clubs ont répondu au dernier rassemblement, ce qui n'a permis de détecter que 15 garçons et 8 filles.

Chez les plus jeunes des plus jeunes, nous vous signalons l'apparition du baby-tennis au sein de la Fédération pour un éveil ludique au tennis : l'expérience est menée dans certaines ligues pilotes afin d'initier les 3-4 ans ... la réflexion sera menée à Paris pour développer ou non cette activité à l'avenir.

Toujours chez les jeunes, un mot sur le Mondial Paris Cadets Trophée Lagardère et les raisons qui poussent la Ligue de Paris à ne plus poursuivre l'aventure commencée il y a 13 ans et couronnée de succès. La principale raison est sportive : les meilleurs français ne jouent pas le tournoi alors que tous les meilleurs étrangers sont présents. De plus, le budget augmente chaque année et le cahier des charges s'avère de plus en plus contraignant : il est aujourd'hui plus cher d'organiser un tournoi de jeunes qu'un challenger ou un future. Voilà pourquoi la Ligue de Paris est en phase avec son partenaire titre Lagardère, qui préférerait valoriser le tennis parisien plutôt que financer un tournoi pour les joueurs étrangers.

Les finales des championnats de Paris, où s'affrontent souvent les meilleurs français, seront un bon exemple de valorisation et de fête du tennis parisien. Ces finales se tiendront à la Croix-Catelan le jeudi 2 juin 2011, et deviendront la vitrine de notre Ligue.

Revenons sur les championnats de France : la Ligue de Paris termine à la 5<sup>e</sup> place du Trophée Perrier National, les résultats sont par conséquent positifs. Il faut savoir que si le Trophée Perrier National prenait en compte les 10 premiers de chaque catégorie et non les trois premiers comme actuellement, Paris terminerait à la première place chaque année. Cela montre la très bonne densité de joueurs parisiens parmi les 10 premières places de chaque catégorie.

Les autres titres de champions de France individuels et par équipes sont les suivants :

Concernant les 1<sup>ères</sup> séries, les parisiens hommes et femmes sont toujours aussi nombreux parmi l'élite.

Pour les autres séries, vous trouverez un détail des 8 165 classés parisiens dans le rapport de la commission du classement : il s'agit très exactement de l'évolution des effectifs des classés de la Ligue de Paris sur les 6 dernières saisons, par séries jeunes et adultes et hommes et femmes.

Au sujet du classement, le Président de la commission François LECANTE se félicite à nouveau des améliorations de la saisie et du contrôle des matchs. La Ligue de Paris a battu à nouveau son record : 10 réclamations cette année, dont seules 3 étaient recevables et ont été rectifiées fin novembre.

Le nombre d'équipes engagées dans les différents championnats est énorme dans notre Ligue : cela demande aux commissions un immense travail pour organiser les rencontres de la meilleure des manières. Presque 1 000 équipes sont engagées en championnats de Paris et 21 équipes participent aux championnats de France, soit la seconde ligue au niveau national.

Les Présidents des commissions Seniors et Seniors Plus, à savoir Jean-Pierre RAVIOT et Roger DUPONT, insistent à nouveau sur l'importance de bien remplir les feuilles de matchs. Un effort est encore à faire dans ce sens, pour faciliter le travail des commissions, pour informer rapidement les clubs qui évoluent dans la même division et qui souhaitent avoir une vision claire des résultats de chacun. A ce sujet, nous demandons aux clubs d'accentuer leur effort de formation interne vers les capitaines et les délégués pour un enregistrement encore plus précis des résultats dans les délais impartis.

Signalons une nouveauté cette année : tous les résultats des championnats de France par équipes et qualificatifs aux championnats de France devront être remplis dans la Gestion Sportive par les juges-arbitres et non plus par le club qui recevait.

Enfin, Yves LANDRY, Président de la Commission Tennis Entreprise, se réjouit du nombre important d'équipes engagées en championnat de Tennis Entreprise : plus de 80 équipes hiver comme printemps dans nos championnats de ligue. De plus, 5 équipes participent aux Championnats de France de 1<sup>ère</sup> ou 2<sup>ème</sup> division féminines et masculines.

Le sport de compétition n'est évidemment pas le seul pendant sportif de la Ligue de Paris : les animations et le tennis-loisir complètent la panoplie.

Les animations sont nombreuses tout au long de l'année : Éric LAJUGIE pourrait en parler des heures... Il organise avec brio le déca-tennis et le mini-tennis en fête qui sont des succès pour les plus jeunes, pour ne citer que ces journées-là. Parallèlement, près de 5 000 jeunes scolaires sont initiés à Paris, dans une cinquantaine d'écoles.

Concernant le tennis-loisir, c'est le tennis féminin qui le caractérise le mieux. La commission présidée par Jacqueline JACQUET organise chaque année des journées dédiées aux femmes qui sont de plus en plus nombreuses à y participer. La journée à l'Open Gaz de France Suez en février et celle à l'APSAP pour la rentrée du tennis féminin en octobre en sont les meilleurs exemples. Vous pouvez d'ores et déjà noter la date du prochain Colloque du Tennis Féminin : le 10 février à Roland Garros. Le thème sera « Le Tennis Féminin de 1930 à nos jours ».

Les compétitions des Raquettes FFT et du tournoi de double dames des parisiennes, quant à elles, offrent aux femmes la possibilité d'allier convivialité, loisir et compétition.

Le tennis féminin fait partie des actions prioritaires de la Ligue en raison de la baisse de ses licenciées dans des proportions assez inquiétantes, particulièrement dans la tranche des 19/35 ans. Certes, les licenciés parisiens n'ont jamais été aussi nombreux : 41.450 en 2010, soit une augmentation de 2,06%... Certes, l'augmentation est importante chez les jeunes : le ratio est maintenant de 53,2% de moins de 18 ans contre 46,8% chez les plus de 18 ans... mais nous rencontrons un réel problème de fidélisation chez les adultes car beaucoup partent après la première année de licence.

C'était l'un des thèmes du Congrès des Dirigeants en octobre dernier, suite à une présentation de l'enquête IRDS en plénière par notre Président. Suite à ce congrès, un groupe de travail s'est réuni plusieurs fois à la Ligue afin d'analyser la situation et mettre en place des actions concrètes pour fidéliser les membres des clubs. Fabien MEURIS va intervenir juste après moi afin de vous rendre compte des travaux du groupe de travail.

Avant de conclure, nous nous devons de vous informer de l'état d'avancement de l'Opération Balle Jaune au sein de notre Ligue : près de 40.000 balles usagées ont été récupérées auprès des clubs parisiens sur la saison 2009/2010 et déjà 10.000 sur la saison en cours. La construction d'un terrain de grand jeu pour le service pédopsychiatrique de l'Hôpital Robert Debré est toujours d'actualité : continuons nos efforts pour obtenir les 100.000 balles supplémentaires !

Pour votre information, l'ensemble des rapports des Présidents de commission, synthétisés dans ce rapport moral et sportif, sera publié sur le site internet de la Ligue dès lundi : vous pourrez le télécharger très facilement. Vous y trouverez l'ensemble des résultats qu'on ne peut pas évoquer dans ce rapport faute de temps, des points de règlements, des détails sur les nouvelles divisions créées et tout un ensemble d'informations très intéressantes.

Je souhaiterais remercier sincèrement les présidents de commission et leurs membres pour leur implication ainsi que l'ensemble des salariés de la Ligue qui font un travail considérable tout au long de l'année.

Merci à eux et merci de votre attention !

Cécile FISCHER

## Remise des Médailles

---

### ► MEDAILLES DE BRONZE

#### **Christophe GAY**

Club : TC Vaugirard  
Membre de la Commission d'arbitrage

#### **Rosine JEAN**

Club : Femina Sport  
Membre de la Commission du tennis féminin

#### **Annick RIZZOLI**

Présidente du TC Lutèce  
Membre de la Commission des seniors

#### **Caroline GOURVIL**

Club : Lagardère Paris Racing  
Membre de la Commission du tennis féminin

#### **Laurent RAVIOT**

Club : Amicale Manin Sport Paris Est  
Président de la Commission des litiges

#### **Franck PEYRE**

Club : Lagardère Paris Racing  
Vice-président de la Ligue

### ► MEDAILLES D'ARGENT

#### **François BERGERON**

Club : Racing Tennis Club de Joinville  
Membre de la Commission des seniors plus

#### **Luc ALEXANDRE**

Club : Polo de Paris  
Membre du Bureau

### ► MEDAILLE DE VERMEIL

#### **Jacques FROMONT**

Club : US Métro  
Membre du Bureau et Président de la Commission des Jeunes

## Rapport du Trésorier Général – Analyse des comptes 2010

---

Mesdames et Messieurs,

Nous vous avons adressé l'ensemble des comptes 2010, à savoir :

- 1. les comptes analytiques de la Ligue arrêtés au 30/09/2010**
- 2. le bilan de la Ligue au 30/09/2010**
- 3. le projet de budget 2011**

Après une année 2009 qui a été caractérisée par la reconduction des concessions de Flandrin/Pereire et du Centre des Lilas, l'année 2010 et son exercice comptable traduisent les premières conséquences liées à la gestion de ces 2 centres, en particulier celui des Lilas, nouveau navire amiral de notre Ligue.

Comme l'an dernier, nous avons souhaité nous entourer de toutes les compétences puisque, en complément de notre Commissaire aux comptes (Continental d'Audit) et du Cabinet comptable SPCC, nous travaillons avec le Cabinet Francis Lefebvre, en particulier pour valider le traitement fiscal des différents produits et charges rentrant dans le secteur lucratif.

Au niveau des comptes de la Ligue, nous vous rappelons que, concernant leur présentation, nous devons suivre le schéma analytique qui nous est indiqué par la Fédération. En particulier, au niveau des produits, ne sont comptabilisés que les produits administratifs nets c'est-à-dire que dans la présentation n'apparaît que la quote-part des licences qui nous revient.

De la même façon, et suite aux préconisations et recommandations du Cabinet F. Lefebvre, les flux de redevance liés au site du Tir aux Pigeons sont assimilés à des opérations de débours compte tenu du caractère réciproque de la prestation entre la Mairie de Paris et la Ligue, et entre la Ligue et l'ASCBB. L'opération ne génère ni résultat taxable à l'impôt sur les sociétés, ni de recettes taxables à la TVA. Cette méthode de comptabilisation a également pour conséquence que les sommes reçues de l'ASCBB, et corrélativement reversées à la Mairie de Paris, n'impactent pas le résultat.

Quelques commentaires :

## **Compte de Résultat**

### **A- Au niveau des Produits**

Les recettes courantes sont en hausse de près de 11% pour s'établir à 1.935.460 euros.

L'évolution des principaux postes est la suivante :

#### **1) Les Produits Administratifs Nets**

Ils sont en hausse cette année, grâce essentiellement à l'augmentation du prix de la licence (+ 50 centimes d'euros) et du nombre de licenciés. L'impact lié à cette évolution s'établit à + 16.222 euros par rapport à 2009.

Ce poste regroupe principalement le produit des licences pour 384.561 euros et les cotisations statutaires et taxes de tournoi pour 6.046 euros.

#### **2) Les Aides Fédérales**

Elles correspondent au contrat de développement qui nous est accordé par la Fédération. Ce poste est en ligne par rapport au projet de budget. L'augmentation de 2,5% par rapport à 2009 est celle votée par le Comité directeur de la Fédération. Ces aides sont liées pour l'essentiel à des emplois budgétaires : responsable administratif, conseillers en développement, entraîneur fédéral, conseillers sportifs départementaux.

#### **3) Les Produits Sportifs et Educatifs**

Le total des deux postes est en léger recul par rapport au projet de budget et par rapport à l'an dernier. On retrouve principalement dans ces postes, les engagements des épreuves individuelles et par équipes, le Trophée Perrier, la dotation pour le Conseiller technique régional et les aides sportives et éducatives fédérales liées au haut niveau. Les différences s'expliquent par les variations des aides fédérales en fonction du nombre de jeunes de niveau national, qui fluctue chaque année.

#### **4) Subventions**

La baisse provient pour l'essentiel de la diminution de la subvention de la Ville de Paris.

Le montant de ces subventions de fonctionnement correspond aux conventions pluriannuelles passées avec l'Etat, la Région Ile de France et la Ville de Paris.

#### **5) Produits Centres de Ligue**

Pour la première fois, ce poste tient compte de l'impact du fonctionnement d'une année complète du Centre des Lilas et de l'indexation de la redevance des restaurateurs.

En effet, pour la première fois cette année, le montant du chiffre d'affaires des points de restauration ayant dépassé le seuil de la redevance minimum, nous avons pu facturer un complément de redevance assis sur le chiffre d'affaires ainsi que le prévoient les différents contrats.

En ce qui concerne les recettes tennis, elles s'élèvent suivant les centres aux montants suivants :

1- Centre des Lilas : cotisations clubs pour 136.847 euros auxquels il convient d'ajouter la participation du TC Lutèce pour 43.240 euros.

2- Cotisations clubs Flandrin/Pereire pour 92.350 euros.

3- Cotisations clubs Tir aux Pigeons pour 12.729 euros.

La redevance des points de restauration est en augmentation de + 64.738 euros pour cet exercice. Cette amélioration nous a permis de faire face à l'augmentation de la redevance de la Ville de Paris, de 55.000 euros cette année comme nous le verrons au niveau des charges.

#### **6) Produits Financiers**

En forte baisse, cela tient bien sûr à l'effondrement du marché monétaire. Nous avons sollicité les conseils de notre banquier principal, la BNP Paribas, pour qu'elle nous fasse des propositions plus attrayantes sans toutefois prendre le moindre risque en capital.

#### **7) Produits Grands Tournois**

En augmentation cette année, grâce à l'arrivée d'un nouveau partenaire (Organum).

#### **8) Produits exceptionnels**

Les 29.031 euros, représentent la quote-part de subvention d'investissement que nous avons obtenue de l'Etat (120.000 euros) et de la Fédération (69.000 euros) pour mener à bien les travaux de Flandrin/Pereire.

**En conclusion, au niveau des recettes, nous constatons une augmentation au niveau des produits courants, due à la progression des produits des centres de ligue et à la hausse des quotes-parts de subvention d'investissements pour les produits exceptionnels.**

### **B- Au niveau des Charges**

Pour cet exercice, et en fonction des investissements attendus en 2011 (couverture des 4 courts extérieurs aux Lilas) nous avons sensibilisé les personnels pour une gestion rigoureuse; personnels que nous remercions pour les économies qui ont été réalisées.

Les principaux postes de charges sont les suivants :

### **1) Aides aux Clubs**

Ce poste regroupe en particulier les aides aux clubs Filière Elite nationale et Elite régionale, les référents mini tennis, certaines aides individuelles, ainsi que les aides à l'informatisation des clubs ou aux projets structurés. Ce poste regroupe également les aides en direction du Tennis en fauteuil. Comme l'an dernier, nous regrettons le peu de dossiers structurés qui nous ont été présentés.

### **2) Charges Grands Tournois**

En augmentation cette année. Cette hausse est due au poste 'hébergement/restauration des joueurs et coachs', qui s'apprécie de 21.024 euros. Cette évolution est logique puisque Tennis Europe nous impose dorénavant des tableaux finales de 64 joueuses et joueurs, là où ils étaient auparavant de 48. Ceci nous a amenés à prendre une décision sur laquelle nous reviendrons.

### **3) Charges Administratives et Fonctionnement Général**

Ce poste n'a pas connu d'évolution particulière pour cet exercice.

Indépendamment de la vigilance des personnels pour la gestion de ce poste, je vous rappelle que depuis l'exercice 2009, l'aménagement de notre comptabilité analytique prévoit que les salaires des personnels travaillant sur nos centres de ligue soient désormais affectés pour la quote-part correspondante au poste 'centres de ligue'.

### **4) Charges Animation et Communication**

En diminution cette année puisque pour l'exercice 2010 nous n'avons publié qu'un seul exemplaire de notre revue, et que les frais résultant de la réfection de notre site internet en 2009 ne figurent pas cette année. Ce poste regroupe principalement les salaires des CED et les diverses publications.

### **5) Charges Sportives et Educatives**

Ces 2 postes cumulés sont en ligne avec le projet de budget.

Ces 2 postes regroupent principalement les salaires des cadres techniques, les frais liés au Haut Niveau – en particulier le Pôle Espoirs – ainsi que les frais liés à l'organisation des Championnats de Paris qu'ils soient individuels ou par équipes.

Vous avez en annexe le montant de la masse salariale des entraîneurs.

### **6) Charges autres**

Rien à ce poste cette année.

### **7) Charges Centres de Ligue**

A ce sujet, je vous rappelle mon commentaire du projet de budget 2010 effectué devant vous l'an dernier à la même époque et qui indiquait que nous n'avions pas de visibilité très précise car nous ne connaissions pas encore l'impact réel de la première année de fonctionnement du Centre des Lilas et du mode de gestion qui serait retenu au Tir aux Pigeons.

Ceci explique les différences par rapport au projet de budget.

Les principaux postes en évolution par rapport à l'an dernier sont :

- Salaires et charges sociales .....	+ 31.976 €
- Gardiennage et nettoyage .....	+ 41.096 €
(entretien des différents centres)	
- Redevances de la Ville de Paris ...	+ 55.647 €
- Impôts locaux et taxes foncières ...	+ 10.242 €
- Fluides .....	+ 25.812 €

Ont également été intégrées les charges liées au site du Tir aux Pigeons et sur lesquelles nous sommes d'accord (62.129 €). La négociation - toujours en cours - est cette fois vraiment sur le point d'aboutir pour la gestion de ce site.

#### **8) Dotation aux Amortissements**

En augmentation. Cette dotation correspond aux investissements des Centres de Ligue, en particulier ceux intervenus sur les sites de Flandrin/Pereire.

#### **9) Charges financières**

On retrouve à ce poste les intérêts des emprunts.

#### **10) Charges exceptionnelles**

Pour 2010, ce poste est en diminution.

Figure l'I.S. pour un montant de 16.840 euros.

## BILAN

### **A L'ACTIF**

Les immobilisations progressent, en particulier au niveau des constructions nettes qui s'élèvent à 382.016 €. Cette augmentation est due à la réfection des 8 courts de tennis de Flandrin/Pereire intervenue en 2009.

Notre actif circulant progresse de + 228.496 € pour s'établir à 2.285.263 €.

L'augmentation du poste 'créance autres' est due à l'attente des subventions d'investissements obtenues pour les travaux Flandrin/Pereire, et des compléments de redevance dues par les restaurateurs facturés et non encore encaissés.

### **AU PASSIF**

Nos réserves progressent de + 78.174 € et s'élèvent maintenant à 1.622.416 €.

Au niveau des dettes, le poste emprunt correspond pour l'essentiel à celui souscrit pour la réalisation des 2 courts couverts au TCP. Le poste 'autres' couvre essentiellement les postes charges sociales, Personnel, TVA et licences à payer.

### **EN CONCLUSION :**

Notre exercice 2010 est bénéficiaire. Ce bon résultat vient renforcer nos réserves et nous permet de faire face aux investissements 2011 : projet de couverture de 4 courts au Centre de Ligue des Lilas.

Merci de votre attention.

Je passe maintenant la parole à notre Commissaire aux Comptes.

## PROJET DE BUDGET

Comme vous le savez, les règles de comptabilité publique nous imposent de présenter un projet de budget à l'équilibre. Ce que nous avons fait.

### Les principales évolutions

#### Au niveau des produits

- 1- Les produits administratifs nets : ont été légèrement revalorisés. Nous aurons une bonne surprise si les licences continuent d'augmenter en nombre.
- 2- Les aides fédérales : l'augmentation prévue correspond au contrat de développement tel qu'il a été voté par le Comité directeur de la Fédération.
- 3- Les produits éducatifs et sportifs : pour le total de ces 2 comptes, évolution sensible. Cela est dû au partenariat dont une partie servait à financer le Mondial Paris Cadets et qui sera dorénavant destinée à aider les actions sportives et éducatives.
- 4- Les subventions : en fonction des assurances que nous avons pu recevoir, le poste revient au niveau qui était le sien en 2009.
- 5- Les produits Centres de Ligue : évaluation très prudente. Nous ne sommes pas sûrs que la base du chiffre d'affaires, servant de calcul à la partie variable des redevances restaurateurs, sera autant positive qu'en 2010. Pour le reste peu de changements à prévoir.
- 6- Les Produits financiers : pour ce poste, une gestion plus affinée sera mise en place avec nos partenaires bancaires, laissant augurer une amélioration.
- 7- Les produits exceptionnels : stabilisation. La quote-part subvention d'équipement devant rester au même niveau pour l'exercice 2011.
- 8- Les produits grands tournois : suite à la décision d'arrêter le tournoi, ce poste n'a plus de raison d'être.

Les produits prévisionnels s'établissent donc à 1.851.000 € ce qui, malgré l'arrêt du Mondial Paris Cadets, se situe quasiment au même niveau que l'an dernier.

## **Au niveau des charges**

- 1- Le poste aides aux clubs : a été fixé à 110.000 € dans l'espoir que des 'projets clubs' aboutis nous parviennent.
- 2- Les charges grands tournois : plus de poste à ce sujet.
- 3- Les charges administratives et fonctionnement général : en augmentation pour tenir compte des contraintes administratives supplémentaires générées par le développement des Centres de Ligue.
- 4- Les charges animations et communication : réévaluation pour tenir compte d'actions de promotion pouvant être conduites, en particulier suite aux préconisations du Congrès.
- 5- Les charges sportives et éducatives : ces 2 postes sont prévus en augmentation dans l'attente de l'évolution de la nouvelle politique de la DTN et de ses répercussions sur les ligues.
- 6- Les charges centres de ligue : en augmentation pour tenir compte de l'augmentation des redevances versées à la Ville pour 2011 (+ 20.000 €) et de l'évolution classique des autres postes de dépenses de nos différents centres.
- 7- Les amortissements et provisions : reconduit à l'identique. Le projet de couverture des Lilas ne devant pas se traduire dans l'exercice en cours.
- 8- Les Charges exceptionnelles : il y en a toujours. 2011 ne dérogera pas à cette règle. En revanche, le montant est difficile à appréhender de façon précise.

En résumé, le montant des charges courantes s'élève à 1.870.288 euros en augmentation de 236.418 euros par rapport à 2009. Le résultat courant s'établissant à + 65.172 euros.

Le résultat définitif – après imputation des recettes et des charges exceptionnelles – s'élève à + 71.926 euros.

Merci de votre attention.

Jean-Luc BARRIERE

## Projet de Budget 2011

---

<b>PRODUITS</b>		
90	PRODUITS ADMINISTRATIFS NETS	420 000
91	AIDES FEDERALES	432 000
92	PRODUITS SPORTIFS	110 000
93	PRODUITS EDUCATIFS	150 000
94	PRODUITS AUTRES	
95	SUBVENTIONS	100 000
96	PRODUITS CENTRES DE LIGUE	600 000
97	REPRISE PROVISIONS	
98	PRODUITS FINANCIERS	10 000
99	PRODUITS EXCEPTIONNELS	29 000
9b	PRODUITS GRANDS TOURNOIS	
	<b>TOTAL PRODUITS COURANTS</b>	<b>1 851 000</b>

<b>CHARGES</b>		
8A	AIDES AUX CLUBS	110 000
8B	CHARGES GRANDS TOURNOIS	
80	CHARGES Adm. et Fonct. Gal	320 000
81	CHARGES ANIMATIONS & COM	165 000
82	CHARGES SPORTIVES	130 000
83	CHARGES EDUCATIVES	450 000
84	CHARGES AUTRES	10 000
86	CHARGES CENTRES DE LIGUE	577 500
87	DOTATION AMORT.& PROVISIONS	65 000
88	CHARGES FINANCIERES	3 500
89	CHARGES EXCEPTIONNELLES	20 000
	<b>TOTAL CHARGES COURANTES</b>	<b>1 851 000</b>

## Remise des récompenses 2010

---

### ► CHAMPIONS DE FRANCE

<b>Romain KALAYDJIAN</b> (P.J.B.)	<b>Champion de France en double 17/18 ans</b>
<b>Romain SICHEZ</b> (P.J.B.)	<b>Champion de France en double 2<sup>ème</sup> série</b>
<b>Jacques-Olivier MOERS</b> (L.P.R.)	<b>Champion de France en double 35 ans</b>
<b>Franck FEVRIER</b> (U.S. Métro)	<b>Champion de France en simple 45 ans</b>
<b>Jean-Louis HAILLET</b> (R.C.F.)	<b>Champion de France en double 55 ans</b>
<b>Patrick PROISY</b> (R.C.F.)	<b>Champion de France en double 55 ans</b>
<b>Patrice BEUST</b> (C.A.V.)	<b>Champion de France en simple et en double 65 ans</b>
<b>Michel LECLERCQ</b> (T.C.P.)	<b>Champion de France en simple 70 ans</b>

### ► CHAMPIONNAT DE FRANCE PAR EQUIPES A BLOIS

**Championnes de France 11 ans** : Cécile de DREUZY – Inès HAMOUTI et Juliette LOLIEE – Capitaine : Yannick QUERE

**Champions de France 11 ans** : Corentin MOUTET – Constantin BITTOUN KOUZMINE et Alexis GUEDY – Capitaine : Slimane SAOUDI

### ► CHAMPIONNAT DE FRANCE PAR EQUIPES

**LAGARDERE PARIS RACING**      **1<sup>ère</sup> division masculine**

### ► CHAMPIONNAT D'EUROPE PAR EQUIPES – 60 ANS DAMES

**LAGARDERE PARIS RACING**

▶ CHAMPIONS DU MONDE PAR EQUIPES – 40 ANS MESSIEURS

**Nicolas FOURCADE** (U.S. Métro)

**Jacques-Olivier MOERS** (L.P.R.)

▶ CHAMPIONS DU MONDE PAR EQUIPES – 45 ANS MESSIEURS

**Christophe DELAFOND** (U.S. Métro)

▶ CHAMPIONS DU MONDE INDIVIDUEL ET PAR EQUIPES – 45 ANS MESSIEURS

**Franck FEVRIER** (U.S. Métro)

▶ CHAMPIONS DU MONDE DE DOUBLE TENNIS EN FAUTEUIL - MESSIEURS

**Stéphane HOUDET** (L.P.R.)

▶ TROPHEES DE L'ARBITRAGE ET DU JUGE-ARBITRAGE

**Gérard ARASSUS** (C.A.V.)

**Arbitrage**

**Mohamed HAJJI** (Femina Sport)

**Juge-arbitrage**

## Message du Président – Inauguration Officielle du Centre de Ligue des Lilas

---

Madame la 1<sup>ère</sup> adjointe de la Ville de Paris, Madame la Maire du 20<sup>ème</sup>, Monsieur le Maire adjoint chargé des sports, Mesdames et Messieurs les Directeurs, Mesdames et Messieurs les élus.

Chers Amis,

Il y a quelques instants, nous évoquions ensemble un grand dossier qui concerne Paris bien sûr, mais au-delà, la France et l'International.

Je trouve symbolique que dans un même temps nous procédions à l'inauguration d'un équipement parisien, j'ai presque envie de dire strictement parisien, en tous cas conçu pour les Parisiens.

C'est assez symbolique d'un état d'esprit. Dans les grandes stratégies d'équipements ambitieux, ne pas oublier les besoins de la base, ceux de notre Fédération, de notre Ligue, c'est-à-dire les Clubs.

Au-delà du fait que la Ligue est la représentante de la Fédération sur son territoire de compétence et qu'elle doit prendre en compte toutes les missions statutaires qui lui sont dévolues, nous avons - à Paris - toujours souhaiter mettre en avant 3 politiques qui nous semblent complémentaires :

- 1- Notre volonté d'initier, de former, de favoriser la progression des jeunes de notre Ligue, d'abord grâce au travail effectué dans les clubs en direction des écoles de tennis, puis avec le relais de la Ligue permettre aux meilleurs d'entre eux d'accéder au plus haut niveau, en particulier grâce à notre Pôle Espoirs.
- 2- Le développement du sport de proximité grâce au maillage des 170 clubs qui prend en compte les différentes pratiques – des compétitions au loisir, du sport à l'école (5000 petits enfants dans 50 écoles), à la mise en valeur du tennis féminin, du sport santé en direction de nos seniors toujours plus nombreux, sans oublier nos amis du tennis en fauteuil qui trouvent toujours auprès de nous une écoute attentive.
- 3- Mettre en place une politique de formation ambitieuse tant en direction des Brevetés d'Etat, des arbitres et juges-arbitres, des assistants moniteurs de tennis que des dirigeants.

Tout cela nous a permis de devenir la plus importante association parisienne avec 41.500 licenciés dont 53% ont moins de 19 ans. Premier sport parisien en effectifs, premier sport féminin.

Pour conforter cette politique en direction des pratiquants, d'abord une conviction - j'ai envie de dire une certitude - la pratique en club est la réponse la plus pertinente. Elle est celle qui correspond le mieux à notre vision éducative, sociétale, structurante de notre sport.

Pour cela, nous avons besoin de dirigeants motivés et compétents - beaucoup sont ici - de salariés (enseignants ou administratifs) passionnés, mais aussi de votre principal outil : les Installations.

Paris, mais plus généralement l'Île de France, sont déficitaires en structures couvertes. C'est pourquoi notre effort collectif doit vraiment porter sur l'amélioration des conditions de jeu. L'évolution des pratiques (on joue maintenant 1 mois/12) nous impose d'augmenter le nombre de nos structures couvertes (les courts couverts ce sont nos canons à neige à nous...). L'effort important qui a été entrepris par la Ville doit être relayé chaque fois que cela est possible, et pour cela, la seule chose dont nous ayons besoin c'est d'autorisations. Et même dans les zones où cela est très difficile.

Tout cela démontre bien l'apport extrêmement positif et décisif de l'équipement dans lequel nous sommes réunis aujourd'hui.

\* tout d'abord notre présence sur le site est déjà ancienne, puisqu'elle remonte à Septembre 1988 grâce à l'initiative de Jean-Pierre LUCOTTE mon prédécesseur ici présent et de la Ville de Paris qui avait proposé cette concession. La présence du TC Lutèce (ici même) est plus ancienne encore.

\* dans le cadre de la réorganisation et de la mise en valeur du périmètre de la Porte des Lilas, à l'initiative de la Ville, la Ligue et le TC Lutèce ont fusionné leurs équipements pour donner naissance à ce que nous connaissons aujourd'hui.

\* sa réalisation est le fruit de plusieurs volontés :

-> celle de la Ville de Paris qui a voulu reloger la Ligue et le TC Lutèce. Il n'y a jamais eu à ce sujet la moindre ambiguïté.

-> ensuite celle de la Ligue qui militait pour renforcer sa présence dans cette partie de Paris afin d'équilibrer les actions entre l'Ouest et le Nord Est parisien, mais aussi de pérenniser les actions du TC Lutèce ainsi que celles de 3 clubs, parmi les plus importants de ces arrondissements.

Je l'ai dit à tous mes interlocuteurs, cet équipement est d'une très grande qualité, car tout le monde - suivant l'expression - à ramer dans le même sens.

-> la Ville de Paris qui a démontré sa volonté politique, et qui l'a exprimé grâce à Madame la Maire du 20<sup>ème</sup> arrondissement d'abord, de son Conseil d'arrondissement, puis le Maire et le Conseil de Paris.

-> l'établissement public et l'architecte qui ont conçu et réaliser,

-> la Ligue qui a été associée à tous les niveaux, ainsi que les dirigeants des clubs les plus concernés.

Notre satisfaction – passés les 18 mois difficiles vécus par les clubs utilisateurs et le TC Lutèce et notre fierté de disposer de ce nouveau Centre de ligue - sont très grandes. Cet équipement est également un exemple exceptionnel de cohabitation harmonieuse entre les activités strictement de ligue, celles du club résident et des autres clubs dont les 2 principaux Amicale Manin Sport Paris Est et le Passing.

Cela permet à plus de 3700 pratiquants de fréquenter ce site dans des conditions très favorables.

Mesdames et Messieurs les Elus de la Ville de Paris, je voulais vous renouveler – au nom de tous les clubs – toute notre gratitude pour votre soutien sans faille, exprimer aux collaborateurs de la Direction de la Jeunesse et des Sports le plaisir que l'on a à travailler avec eux - quasiment au quotidien - sur des sujets parfois sensibles mais toujours traités en ayant en tête la satisfaction des pratiquants et des Parisiens, remercier les responsables de l'établissement public (Jean-Pierre NICOD de la Sémavip) le Cabinet d'Architecte (Bruno MADER) pour la transparence et l'efficacité dont ils ont fait preuve.

Je voudrais également remercier l'Etat et ses aides - en particulier à travers le CNDS Equipement. Gille GRENIER et Fabienne BOURDAIS ne peuvent être présents aujourd'hui et ils vous prient de bien vouloir les excuser. Cependant j'ai tenu à les informer que nous serons amenés à solliciter leurs services prochainement pour le projet que je vais évoquer dans l'instant.

Cet équipement est pour moi un symbole. Il démontre l'attention que la Ville et la Ligue portent aux clubs et à la population des arrondissements de cette partie de la Capitale, dont on peut constater que de plus en plus de jeunes sont issus.

Bien sûr, malgré sa qualité cet équipement doit être encore amélioré, complété. C'est la raison pour laquelle nous souhaitons couvrir les 4 courts extérieurs supérieurs. Ce projet avance et nous aurons prochainement une réunion avec la DJS pour évoquer le contenu, et ses répercussions.

A titre personnel - peut être parce que les Lilas ont été le premier site de la Ligue de Paris - j'ai un attachement affectif à ce nouvel équipement. Il y flotte de 'bonnes ondes', y règne une ambiance particulière, une solidarité entre tous, tout ce qui à mon sens justifie notre engagement bénévole.

Grâce à vous Mesdames et Messieurs les élus de la Ville de Paris, nous sommes mieux armés pour faire face aux défis sportifs qui nous attendent. Toutes les ligues progressent, la rivalité - certes amicale - est de plus en plus vive. A travers la qualité de ce nouveau centre, nous démontrons notre volonté - commune - de les relever avec confiance, sérénité et fierté.

Hughes CAVALLIN

## Bilan pédagogique et sportif du CTR

---

Merci à Patrice BOULAY, Slimane SAOUDI et Olivier LOCATELLI qui, avec Yannick QUERE - comme Conseiller Technique Sportif - ont encore une fois effectué un travail de grande qualité, avec un dévouement total à la cause du tennis et au service de la Ligue.

Ils ont entraîné tout au long de l'année 22 garçons et 6 filles et ont suivi une cinquantaine d'enfants pour préparer l'avenir et permettre à la Ligue de Paris d'obtenir deux beaux titres de Champions de France par équipe 11 ans à BLOIS, chez les filles et les garçons. Un doublé exceptionnel !

Et si nous terminons 5<sup>ème</sup> du Trophée Perrier National 2010 (qui ne prenait en compte que les performances des jeunes de 10 à 14 ans), nous le devons en grande partie aux performances de ces enfants de 11 ans : Corentin MOUTET - Constantin BITTOUN-KOUZMINE - Alexis GUEDY et Cécile DE DREUZY - Inès HAMOUTI - Juliette LOLIEE.

La Fédération et la Ligue ont mis en place une évolution des *Clubs Filière Elite* - souhaitée par le nouveau DTN Patrice HAGELAUER : le *Programme Clubs Formateurs* qui vous a été présenté en mai 2010 et lors du Colloque des Dirigeants. L'objectif de ce programme est d'accentuer encore la dynamique de la détection et de la formation dans les clubs pour les jeunes de 5 à 12 ans. La volonté fédérale est nettement de toucher un plus nombre de clubs dans chaque ligue. Que les clubs intéressés n'hésitent pas à nous rencontrer pour en parler.

L'effort fait sur la détection et la formation des 5/9 ans durant cette saison sportive a commencé à porter ses fruits. Nous voyons déjà plus de jeunes filles dans les rassemblements, par contre le nombre de garçons est légèrement en baisse, restons vigilants.

La FFT propose deux documents sur le Mini-Tennis et le Tennis Féminin qui sont à votre disposition pour continuer à faire évoluer l'enseignement.

Bien sûr l'entraînement des 12 à 15 ans dans le cadre du *Pôle Espoirs Régional* reste la priorité et la vitrine d'une Ligue. Rien n'est laissé au hasard pour les 10 heureux élus qui bénéficient de l'attention de toute l'équipe technique et du suivi médical et psychologique de pointe mis en place avec le Dr DJAMA, la FFT et la DRDJS.

Enfin, il nous faut saluer les « grands 16/18 ans » ces « apprentis-Pro » qui s'investissent totalement dans ce projet un peu fou, mais au combien exaltant – même si tous n'atteindront pas le niveau de Gaël ou d'Amélie ! Ils font avec l'aide de leurs clubs et de leurs entraîneurs - au TCP, au PJB ou au CAV, au TC16 ou au LPR et bien sûr dans les Pôles France de l'INSEP ou du CNE à Roland Garros des efforts énormes, récompensés aux Championnats de France Perrier par 2 places de 1/2 finaliste et 2 places de 1/4 finaliste - en attendant mieux !

Mais il n'y a pas que l'élite. Comme chaque année notre fierté est d'avoir fait jouer environ 300 équipes et plus de 850 jeunes dans les *Championnats Interclubs*. Nous ne pouvons nommer tous les succès, mais nous saluons aussi le plaisir de ces jeunes de 10 ans ou de 15 ans qui ramènent dans leur club le trophée de leur division.

Merci à tous les membres de la Commission des Jeunes, spécialement à Franck BERMOND, Christophe ROGER-VASSELIN, Hervé BRUN et Caroline LAMBERT qui se sont investis dans le suivi de la saisie informatique des résultats des matchs par équipes jeunes.

Nous devons à ce sujet continuer à demander aux clubs d'accentuer leurs efforts de formation interne vers les capitaines et les délégués pour un enregistrement encore plus précis des résultats dans les délais impartis.

Merci aussi à Jean Loup COIGNARD et Jean Louis HAILLET et bien sûr à Jacques FROMONT pour leur participation et leur travail.

Nous nous félicitons également du sérieux du suivi médical avec le docteur Serge DJAMA et d'une excellente collaboration avec parents et entraîneurs qui est un gage de qualité pour la santé et la réussite des jeunes.

Merci à Eric LAJUGIE – notre Conseiller en Développement en charge de la Formation et des Actions Pédagogiques. Le Déca-Tennis et le Mini-Tennis en Fête comme de nombreuses animations réalisées en collaboration avec les Services des Sports de la Mairie de Paris, sont toujours des modèles d'organisation grâce au savoir-faire d'Eric, entouré de son équipe d'enseignants dévoués auxquels Jacqueline JACQUET – bien que maintenant spécialisée dans le développement du Tennis Féminin – prête toujours son concours apprécié.

Les actions d'implantation du Tennis à l'Ecole et la formation des Professeurs des écoles ont aussi été accentuées cette année pour le plaisir de centaine de nouveaux enfants des maternelles ou du primaire.

Enfin la formation et la validation des nouveaux enseignants diplômés : les Assistants Moniteurs de Tennis fonctionnent de façon très satisfaisante; c'est l'occasion de rappeler qu'aucune personne n'est habilitée à enseigner contre rémunération sans être titulaire de ces diplômes d'AMT ou du DE/DES.

Il est à noter que pour son inauguration le nouveau et magnifique Centre de Ligue Paris Est accueillera pour la première fois la Phase Qualificative de la Coupe de France de Double garçons et filles 12 ans - les 4,5 et 6 février. Venez nombreux pour supporter nos équipes et admirer le savoir faire de ces jeunes espoirs !

Je voudrais adresser un hommage spécial et remercier particulièrement tous les enseignants des clubs parisiens pour leur dévouement et leur enthousiasme pour le tennis des jeunes; tout spécialement ceux qui travaillent sur les courts extérieurs - et ils sont nombreux à Paris - dans des conditions particulièrement dures. Il n'est pas simple d'enseigner avec le sourire pendant 6 ou 8 heures à de jeunes enfants quand il fait 0 degré !

Alors, pour préserver l'avenir de notre sport, dans le meilleur esprit sportif, pour garder passion et efficacité, je fais le souhait pour 2011 et pour les années futures, que les instances de la Capitale permettent la création et le développement de nombreux « Courts couverts ».

Patrick FAVIERE